

CANOHÈS

Une résidence intergénérationnelle

Jeunes et moins jeunes locataires ont pris possession de la résidence Jeanne-Cazeilles. Un concept nouveau dans le département avec un projet social qui va au-delà du logement.

Adrienne Cazeilles, écrivain et ancienne institutrice, a coupé le ruban inaugural, officialisant la mise en service de la résidence, sise au 21 rue Pau-Cazals, qui porte son nom. Une inauguration qui s'est déroulée en présence de Josiane Chevalier préfète des Pyrénées-Orientales, du maire Jean-Louis Chambon, de Jean-Marc Pujol président de l'Office public de l'habitat (OPH) Perpignan Méditerranée, de Philippe Maréchaux directeur général du conseil d'administration de l'Office, ainsi que l'architecte responsable du projet Hervé Meyer.



Adrienne Cazeilles a coupé le ruban entouré de Jean-Marc Pujol, Josiane Chevalier, Jean-Louis Chambon et Philippe Maréchaux. Les locataires jeunes et moins jeunes ont signé la charte d'occupation solidaire et intergénérationnelle. Ci-dessous, cette résidence HLM qui sort des sentiers battus.



■ Un projet de vie

Cette résidence intergénérationnelle fait cohabiter, des couples, des célibataires et des personnes vieillissantes. L'objectif étant de faire que les personnes se respectent et se soucient de leurs voisins. Plus qu'un bâtiment, c'est un projet de vie innovant entre générations.

Édifié sur une surface constructible de 2000 m², à côté de l'hôtel de ville, deux bâtiments indépendants sur trois niveaux totalisent 28 logements (huit de de type T2 et 20 de Type T3) et une salle

de convivialité, construits par l'entreprise Eiffage construction Roussillon.

Ce projet, mené en partenariat avec l'OPH et la commune, pensé et conçu par l'architecte Hervé Meyer, révèle le désir de favoriser les relations sociales entre les habitants de l'immeuble, en favorisant et encourageant les rencontres et la cohésion entre les générations.

« 28 logements, dont huit au rez-de-chaussée, destinés en priorité aux personnes âgées compose cet ensemble, expliquent les protagonistes de cette réalisation. Equipé pour capter les énergies renouvelables, il s'inscrit dans la volonté de construire intelligemment et avec comme idée directrice l'économie d'énergie. Chaque logement possède un jardin potager alimenté en eau par un puits et une pompe à main. Solidarité, convivialité et utilisation raisonnée de la domotique pour une aisance de vie sont les trois colonnes fondamentales composantes de ce projet. »

Une première pour le département avec la signature pour tous les colocataires d'une charte d'occupation so-



lidaire et intergénérationnelle.

■ Des engagements

La commune met à disposition de chaque logement une tablette domotique personnalisable permettant de gérer la domotique du logement (gestion centralisée des volets roulants, interrupteur à économie d'énergie, balisage lumineux de la chambre vers la salle de bain, information permanente sur la consommation énergétique et alerte automatisées), une connexion possible sur inter-

net. Mais aussi la mise à disposition d'un agent de convivialité chargé de réaliser un diagnostic sur les attentes des locataires, mise en place d'ateliers entre résidents, ainsi qu'un livret d'accueil permettant à chacun de mieux connaître ses voisins.

De leurs côtés, les résidents se sont engagés à participer à la vie de la résidence en respectant les rythmes de chacun, à porter une attention particulière à ses voisins, à partager son savoir-faire avec ses voisins.

Pierre Escriche

Ramassage des ordures

Dans le cadre de sa compétence en matière de déchets ménagers, l'Agglo Perpignan Méditerranée informe les usagers que les collectes se-

ront assurées demain, dans la commune. Par ailleurs la déchetterie communautaire de Canohès sera ouverte toute la journée de ce 11 novembre.

Financement

Coût total : 3300000€.
Subventions : État, 73476€ ; Région, 54000€ et aide à l'équilibre 33890€ ; aide à l'équilibre du Département, 33890€ ; Perpignan Méditerranée communauté d'agglo, 64947€ et aide à l'équilibre 85830€ ; prêt de la Caisse des dépôts et consignations, 2696808€ ; ville de Canohès, 82530€ ; apport en fonds propres de l'OPH, 177929€.